



Monsieur le Préfet,

Le collectif composé de la Ligue de Droits de l'Homme 77, du Réseau Éducation Sans Frontières 77, du MRAP 77, du Secours Catholique 77, des associations Turbulences, de Loin en Loing solidarité migrants et SOS Hébergement, a construit, depuis une dizaine d'années, des relations avec vos services. Son but est d'accompagner sur le chemin de la régularisation des personnes étrangères qui présentent toutes les caractéristiques respectant leurs droits.

Nous constatons, à quelques exceptions près, un bilan catastrophique en termes de délivrance de titre de séjour pour les étrangers concernés. De notre point de vue, les raisons sont multiples. Tout d'abord les dysfonctionnements répétés de vos services, dont les agents ne sont pas forcément responsables, en contradiction avec la mission de service public qui est la vôtre.

Les points sur lesquels nous souhaitons particulièrement attirer votre attention :

- Les délais de traitement des dossiers qui s'allongent exagérément depuis quelques années (plus d'un an avant qu'un dossier puisse être étudié...), fragilisant des personnes assez précaires (accès à l'embauche, aux soins, à une vie familiale sereine, à la scolarité, etc.)
- Le traitement inapproprié des mineurs non accompagnés, des jeunes majeurs, mettant sérieusement en danger leur carrière professionnelle et leur intégration en France.
- La mise en place d'une dématérialisation ou les prises de rendez-vous participent d'un parcours du combattant, pour ne pas dire d'une impossibilité.
- Les difficultés presque insurmontables d'accès à l'emploi de ces personnes sont en contradiction avec les nombreuses offres d'emplois non pourvues dans plusieurs secteurs. Il en est de même pour les naturalisations (plus de trois ans d'attente après l'acceptation de leur demande). Le collectif n'est pas loin de penser qu'il s'agit d'une politique délibérée visant à refuser aux étrangers qui remplissent les conditions d'une régularisation, l'accès à celle-ci. L'inquiétant projet de loi asile immigration n'est pas là pour nous rassurer.

Les relations de la Préfecture avec les associations se dégradent ces derniers mois. En septembre 2021, le collectif a demandé à vous rencontrer. Demande renouvelée en novembre 2022, sans plus de réponse. Pourtant, depuis une dizaine d'années, le collectif a été reçu par les préfets et préfètes successifs. Vous êtes le premier à nous opposer le silence. Y a-t-il une raison particulière ?

Le collectif vous renouvelle donc sa demande de réunion de travail pour aborder les sujets ci-dessus et clarifier les relations avec les associations du collectif.

Vous remerciant de votre attention, veuillez accepter, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour le Collectif, Yves Terrenoire, Pascale Perez-Chatte, Jean-Pierre Cretaz, Colette Gabillard-Chatte